



agenda

13 juillet 2009

Feu d'artifice, Bal

14 juillet 2009

Cérémonie au monument aux morts, verre de l'amitié, animations, repas

23 août 2009

Commémoration en l'honneur des 4 résistants fusillés par les Allemands au lieu dit « la liberté » situé sur la commune de Norges la Ville

11 novembre 2009

Commémoration de l'armistice de 14-18

15 novembre 2009

Salon du carnet de voyages, du scrapbooking et de l'album photo organisé par la Communauté de Communes Val de Norge à Clénay

Dans ce numéro

le mot du maire
L'équipe municipale
Le budget de la commune5
Une page d'histoire
le syndicat d'adduction et d'assainissement des eaux
le syndicat d'électrification et de réseaux téléphoniques 7
la Communauté de Communes Val de Norge 8
Le Centre Communal d'Actions Sociales
L'ancien et le nouveau cimetière
la salle des associations
Le comité consultatif « fleurissement »
les terres inondables
Le Domaine des Antonins
Le projet « cœur de village »14
le rond point de la RD97415
la rénovation des voiries
la bibliothèque
le passeport biométrique
Le parcours administratif
les assistantes maternelles
Informations utiles
L'agenda des associations

contact mairie

Secrétariat : Mme CARDOT

Horaires d'ouverture :

Mardi 17h00 - 19h00 Mercredi 13h00 - 17h00 Samedi 9h00 - 11h30

Permanence du Maire

sur rendez vous le samedi

Téléphone : 03 80 35 77 83 Télécopie : 03 80 35 77 93

mail: mairie.norges@laposte.net

Site officiel

www.norges.fr

mail: siteofficiel.norges@orange.fr

Bulletin Municipal

ANNÉE 2009 - N°2 JUIN 2009

Le mot du Maire



Ce bulletin intervient après maintenant un peu plus d'un an de mandat et permet de refaire le point sur les dossiers en cours sur la commune.

Tout d'abord une présentation sommaire du budget 2009 y est présentée.

Ce budget est ambitieux par le montant des investissements qui y est programmé mais est dans un équilibre précaire. En effet comme vous le verrez les recettes de la commune sont faibles (bien inférieur à la moyenne départementale) alors que notre endettement est important.

Cela n'empêche pas plusieurs dossiers importants d'avancer à bonne vitesse, je pense notamment à l'intégration du risque d'inondation dans notre PLU, au projet d'implantation d'une superette, au fleurissement du village, à la restauration du cimetière, à la restauration du presbytère, au réaménagement du terrain de la source... Si je parle de ce réaménagement, c'est parce que la commune vient d'acheter le terrain de la peupleraie jouxtant le terrain de la source. Ce terrain de près de 4ha, doit nous permettre un superbe aménagement qui renforcera l'attractivité de notre village. Ce secteur pourra être d'autant plus mis en valeur que nous attendons confirmation d'une subvention exceptionnelle du conseil général, dans le cadre du plan de relance, pour procéder au ravalement de l'ancienne mairie.

A mi année c'est aussi le moment de présenter les quelques modifications dans les activités proposées sur notre village pour la prochaine



Emmanuel CLOCHET

Maire

rentrée. Du coté des mauvaises nouvelles, il y a le départ du judo qui sera maintenant pratiqué à Bretigny au lieu de Norges ce qui permet au club de bénéficier d'une salle dédiée.

Par contre Norges accueillera un nouveau cours de Yoga, une fois par semaine en soirée ainsi qu'un cours d'activités artistiques. Vous aurez très prochainement toutes les informations nécessaires à ces nouvelles activités.

A partir de Septembre prochain sera aussi présent sur Norges, en plus du camion pizza du mercredi, un camion Kebab qui vendra à emporter des couscous tajines et autres. Il s'agit d'un artisan de St Julien qui travaille déjà sur plusieurs communes proches et qui viendra une fois par semaine sur Norges. Sa bonne réputation le précède déjà!

Bonnes vacances à tous!



L'équipe municipale

Maire:

Emmanuel Clochet

1er adjoint en charge des employés communaux :

Claude Carré

2nd adjoint en charge des relations avec les associations et de la vie sociale:

Anne Marie Colombet

3^{ème} adjoint en charge des travaux : Maurice Chebion

4^{ème} adjoint en charge des relations avec la jeunesse et l'école :

Guy Brebouillet

Les conseillers:

Jacques Beucler Chantal Briquez Christine Dajnak Michel Derepas Xavier Lacour Muriel Lepoint Christiane Nadisic Stéphane Paquet Pierre Renaud Christophe Zehnder

Les différentes commissions

Commission finances: Michel DEREPAS (responsable), Muriel LEPOINT, Christiane NADI-SIC, Stéphane PAQUET

Commission travaux et patrimoine : Maurice CHE-BION (responsable), Chantal BRIQUEZ, Claude CARRE, Xavier LACOUR, Stéphane PAQUET, Pierre RENAUD, Christophe ZEHNDER

Commission urbanisme: Chantal BRIQUEZ (responsable), Christiane NADISIC, Claude CARRE, Michel DEREPAS

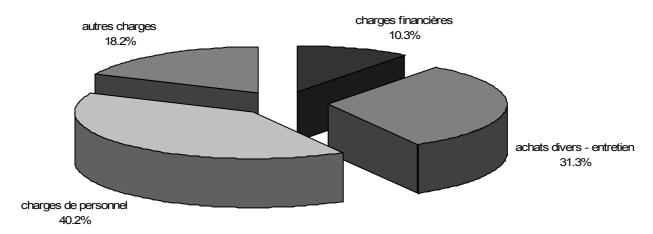
Commission école et jeunesse : Guy BREBOUIL-LET (responsable), Christine DAJNAK, Christiane NADISIC, Jacques BEUCLER, Christophe ZEHN-DER

Commission associations et vie sociale : Anne-Marie COLOMBET (responsable), Christine DAJNAK, Guy BREBOUILLET, Xavier LACOUR

Commission communication: Stéphane PAQUET (responsable), Chantal BRIQUEZ, Anne-Marie CO-LOMBET, Muriel LEPOINT, Jacques BEUCLER

Le buget de la commune

Les dépenses de fonctionnement de la commune



Les « autres charges » comprennent le service incendie (plus de 16000 euros annuel), les subventions accordées aux associations, les indemnités des élus et des frais divers.

Les charges financières correspondent aux intérêts de l'emprunt de 750 000 € et les intérêts résiduels de l'emprunt soldé cette année.

Le montant des dépenses de 2008 s'élève à 307 720 € pour 844 habitants, soit 365 € par habitant, compensés principalement par les recettes des trois taxes (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti), restées inchangées en 2008, et les contributions de l'Etat. Ce niveau de dépense de fonctionnement reste très inférieur à la moyenne départementale.

Les recettes fiscales de la commune s'élèvent à 290 €/ habitant, alors que la moyenne départementale est de 357 €/ habitant.

L'encours d'endettement de la commune est de 750 000 €. L'analyse de la situation financière de la commune fait ressortir la faiblesse de nos recettes, mais la bonne maîtrise des dépenses. Par contre, l'endettement est aujourd'hui proche du seuil critique.

Les investissements

2008

En raison du changement de l'équipe municipale, les investissements prévus en 2008 n'ont pas tous été réalisés.

Certains sont donc reportés en 2009.

Prévus en 2008 : 245 000 Réalisés en 2008 : 57 000 Reportés en 2009 : 149 000

dont: 53 000 € Cantine / Garderie

20 000 € Cimetière 17 500 € Jeu école

2009

Déjà réalisés

⇒ Solde de l'emprunt pour les travaux de la mairie : 12 000 €

⇒ Jeu école : 17 500 €

⇒Travaux cimetière : 20 000 €

Restent à réaliser

⇒Entretien voiries, chemins blancs : 14 000 €

⇒Préau école : 15 000 €

⇒Etudes pour les différentes révisions

du PLU en cours : 15 000 €

⇒Fleurissement : 7 000 €

⇒Travaux bâtiments communaux : 6 000 €

Une page d'histoire...

Nous étions un village de vignerons

Planter de la vigne au cœur du village c'est en quelque sorte une façon de renouer avec le passé de Norges qui fut un village de vignerons. Un sol caillouteux et une pluviométrie voisine de celle de la Côte dijonnaise favorisaient cette culture qui occupait 90 hectares en 1858, comme l'indique la statistique agricole établie par la mairie. Cette année-là, la vendange a débuté le 25 septembre et la récolte, considérée comme bonne, a fourni en moyenne 48 quintaux à l'hectare. La qualité est jugée très bonne. Le vin produit sur place est destiné à la vente. Les communes de Norges et de Brétigny comptaient chacune trois cafés et il y en avait quatre à Ruffey. Le vin coûtait 0,35 francs le litre quand il s'agissait "d'un vin rouge ordinaire consommé par les classes ouvrières" comme le précise la dite statistique. Les ouvriers agricoles, eux, touchaient 2 francs par jour. L'étude des recensements de population donne une idée de la place occupée par cette culture. Ainsi en 1872, trente chefs de famille sur soixante-dix se déclarent vignerons. Si l'on additionne les membres de ces familles et les autres habitants du village qui se déclarent également vignerons sans appartenir à une famille de vignerons, 106 personnes sur 234 vivent de la vigne, chiffre auquel il faudrait ajouter le tonnelier, le bouilleur de cru et les cabaretiers.

En 1878, c'est la catastrophe : au mois de juillet on découvre la présence du phylloxéra simultanément à Norges, Meursault et Dijon. Cet insecte qui s'attaque aux racines de la vigne que ses piqûres font pourrir, avait été identifié dans le département du Gard en 1864 et en Gironde,



Traitement des vignes au sulfure de carbone : il fallait faire 20 000 trous à l'hectare! Extrait du guide de vigneron distribué dans les mairies en 1884.



l'année suivante. En 1885 tout le département de la Côte d'or est touché.

On organise en mairie et sur le terrain des conférences sur les traitements curatifs à appliquer, on nomme des commissions de surveillance des vignes. Rien n'y fera. Norges perd 50 ha de vigne. La solution sera le greffage sur des pieds américains résistants à l'insecte, dont les conseillers, craignant l'émigration des jeunes faute de travail, autorisent l'introduction en 1887. Ils n'ont pas tort, et bien que l'état apporte son aide en fournissant des pieds, l'avenir viticole de Norges est plus que compromis. Le vignoble ne sera pas entièrement reconstitué et entre 1906 et 1921, il n'occupera plus que 33 hectares avant de disparaître complètement dans les années cinquante.

Parallèlement, la nature du sol de notre commune ne favorisant guère les reconversions agricoles, la population du village, amputée des hommes morts pendant la guerre de 14, ne cessera de décroître.

Syndicats et Communauté de Communes : Les faits marquants

Le syndicat intercommunal d'adduction et d'assainissement des eaux de Clénay-Saint-Julien

Les délégués :

Suppléants :

Claude CARRE

Anne-Marie COLOMBET

Guy BREBOUILLET

Stéphane PAQUET

A la demande de la commune le Syndicat des eaux a accepté de céder pour un euro symbolique une bande de terrain de 2m de large devant le château d'eau afin d'aménager une piste cyclable. La commune doit néanmoins prendre

en charge la reconstitution de la haie, de la clôture et déplacer les différents compteurs en limite de propriété. Cela permettra la continuité de la piste cyclable et de l'itinéraire piéton depuis la route de Langres jusque la fin du lotissement en cours de réalisation.

Les études sur la localisation des réseaux d'écoulement souterrain ayant été réalisées en période de basses eaux, le syndicat a décidé d'engager de nouvelles études en période de hautes eaux, infiltrations qui seront réalisées en hiver prochain pour des résultats courant 2010,

permettant ainsi de définir précisément les différents périmètres de protection du captage de Norges.

Le projet de réalisation d'une station d'épuration est toujours à l'étude. Les appels d'offres pour

cette réalisation ont été lancés. Des précisions ont été demandées aux entreprises. La station sera dimensionnée pour 7000 Eq/h évolutive à 9000.

Le financement de ces travaux n'est toujours pas bouclé avec le Conseil Général. Par contre

l'Agence de l'Eau a donné son accord En attendant la réalisation de ces travaux, le syndicat, que ce soit pour le golf comme pour tout projet de développement important, demande aux communes de patienter encore un

Le Syndicat d'Electrification et de Réseaux Téléphoniques de Plombières les Dijon

an ou deux.



La Municipalité de Norges la Ville a décidé de commencer les travaux d'enfouissement des lignes aériennes et le remplacement d'éclairage public par la Rue du Château d'eau, compte tenu des travaux de voiries du futur lotissement.

Le coût s'élève à 410 € du mètre d'enfouissement, dû à la configuration du terrain.

Les travaux débuteront sans doute dans le courant de l'année 2010.

Le solde de la commune en 2008 est de 58800,43 € et le

montant des taxes perçues annuellement est de 12 200,52 € (taxes sur factures EDF).

Les délégués titulaires : Xavier Lacour (membre du bureau), Stéphane Paquet (membre suppléant à la commission d'appel d'offres) Déléguée suppléante : Christine Dajnak

La Communauté de Communes Val de Norge



Les représentants de Norges dans les commissions de la Communauté de Communes :

Commission des Finances :

Michel DEREPAS

Commission Élimination, Valorisation des Déchets et Environnement :

Maurice CHEBION

Commission Enfance et Jeunesse :

Guy BREBOUILLET, Jacques BEUCLER, Christiane NADISIC

Commission Culture et Communication & manifestations intercommunales :
Chantal BRIQUEZ

<u>Commission Urbanisme Développement économique & Infrastructures :</u>
Stéphane PAQUET, Claude CARRE

<u>Commission Développement des Coopérations Intercommunales :</u>
Emmanuel CLOCHET (responsable), Christine DAJNAK

• Commission Urbanisme Développement économique & Infrastructures

La communauté de communes réalise actuellement des travaux important sur la commune de Ruffey Les Echirey pour agrandir la zone d'activité des Nouratons. Les travaux sont en cours et l'ensemble des terrains de cette extension sont déjà vendus à des entreprises locales.

Les zones d'activités, comme celle de Norges La Ville, permettent à la communauté de communes d'augmenter ses recettes fiscales grâce à la taxe professionnelle qu'elle perçoit. La réforme annoncée de la taxe professionnelle fait d'ailleurs planer un doute important sur l'avenir des recettes fiscales qui servent notamment à financer les cantines garderie et le ramassage des ordures ménagères

Parallèlement, un agrandissement de la cantine de St Julien est en cours de réalisation pour faire face à l'accroissement du nombre d'enfants. Ces travaux étaient devenus indispensable et devraient être terminés pour la prochaine rentrée.

Commission Développement des Coopérations Intercommunales

Cette commission à cherché à passer des marchés communs à toutes les communes de la communauté de commune du Val de Norge pour faire baisser les prix de nos prestations. Un premier marché concernait le nettoyage de voirie mais ne semble pas permettre de diminuer le coût de cette prestation, par contre l'entretien de l'éclairage à lui aussi fait l'objet d'un marché commun et semble plus intéressant pour nos communes. Il permettra en plus à Norges d'avoir un vrai contrat d'entretien plutôt que d'appeler au coup par coup une entreprise.

Commission Élimination, Valorisation des Déchets et Environnement

⇒ Les chemins de randonnées



« Couleurs de Norges », c'est le nom de l'itinéraire de promenade et de randonnée pédestre qui doit être mis en place l'an prochain.

Circuit fermé, d'une longueur de 2.3km, qui aura pour point de départ le parking de la mairie. En suivant la direction de Brétigny, il empruntera sur la droite l'allée du lavoir pour rejoindre la voie Romaine puis le chemin des

Naizoirs qui surplombe la rivière pour ensuite retrouver la route de Dijon afin de regagner le cœur du village et la source de la Norge.

Ce projet initié par la commission Environnement de la Communauté de Communes du Val de Norge, fait partie d'un ensemble d'itinéraires (un par commune) conçu avec une interconnexion pour proposer des parcours plus importants. Malheureusement pour la commune de Norges la Ville, l'élaboration d'un circuit de grande longueur s'est révélée impossible, les normes de sécurité interdisant le cheminement continu sur des voies circulées de plus de 250 mètres.

Un totem d'information sera implanté à chaque départ d'itinéraire. A Norges, il sera érigé dans l'espace vert face à la mairie. La pose d'une signalétique de couleur jaune est également prévue. L'ensemble des travaux d'aménagement sera réalisé par les employés communaux.

En profitant des charmes de la Norge en toute saison, le circuit « Couleurs de Norges » offrira aux randonneurs les richesses d'un patrimoine végétal aux portes de l'agglomération Dijonnaise.

Commission Enfance et Jeunesse

Le programme des activités est diffusé régulièrement avec la brochure de la communauté de communes.

Pendant les vacances d'été, les centres de loisirs ouvriront à Norges, Asnières et Saint Julien afin de proposer des activités aux adolescents avec une bonne répartition sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

Par contre l'utilisation du nouveau local, place de l'église, au profit d'un « local jeunes » n'a pas recueilli l'assentiment de la communauté de communes qui préfère se focaliser sur les lieux d'animations actuels. La salle sera donc affectée à d'autres projets.

De plus la communauté de communes rappelle qu'elle offre des bourses pour les jeunes désirant passer le BAFA. En échange ces nouveaux diplômés interviennent sur des activités permettant ainsi de multiplier les projets d'accompagnement des jeunes.

Action sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

⇒ Visite de l'assemblée nationale

C'est plus de trente personnes qui ont répondu à l'invitation du CCAS de Norges la ville pour une journée à Paris consacrée à la visite de L'Assemblée Nationale en plein exercice!

Mardi 9 Juin 2009, après un voyage en TGV jusqu'à Paris Gare de Lyon et une petite marche jusqu'à l'arrêt « Jardin des Plantes » nous avons pris le Batobus. C'est donc par la Seine que nous avons rejoint l'arrêt « Quai D'orsay ». Un périple commencé sous le soleil et terminé sous la pluie!

Cette visite de Paris depuis le « Jardin des Plantes » jusque « l'Assemblée Nationale » a permis à chacun de voir sous un angle différent l'Hôtel de ville, le Louvre, l'ile de la cité, les Tuileries, le palais de la découverte, la tour Eiffel... Bref après plus d'une heure de plaisir pour les yeux,



En voiture!

c'est sous la pluie que nous avons rejoint le « restaurant de l'Assemblée Nationale », rue de Bourgogne (ça ne s'invente pas !). Bernard Depierre nous y attendait pour partager avec nous ce moment de convivialité.

C'est ensuite avec notre député que nous avons rejoint l'Hémicycle pour assister à un débat parlementaire sur la position de la France dans la CEE suite aux dernières élections européennes. Nous avons donc assisté aux prises de pa-

role du premier ministre et des porte-paroles des différents partis politiques en présence de plusieurs membres du gouvernement.

Nous quittons l'hémicycle en

Les délégués « élus » : Christiane Nadisic Anne-Marie Colombet Guy Brebouillet Jacques Beucler

<u>Les personnes nommées :</u> Mme Jouan, Mme Cases, M. Faivre, Mme Deulvot

reprenant le Batobus pour retourner au Jardin des Plantes.

Après une courte visite du « Jardin des plantes » nous avons rejoint à pied la gare de Lyon, pour rentrer à Dijon en TGV.

Si les différentes visites ont ravi les participants (Batobus autour de l'Île de la Cité, avec un aperçu des monuments situés près de la Seine, Jardin des Plantes et Assemblée Nationale), beaucoup sont restés sceptiques devant l'expression de la démocratie dans l'hémicycle !Malgré la pluie, cette journée s'est déroulée dans une très bonne ambiance et ne restera sans doute pas sans suite....

⇒ Les jardins communaux

Le CCAS propose aux habitants de Norges la Ville d'aménager des petits jardins sur un terrain communal : une bande de terre qui longe le chemin du cimetière.

Un règlement et un cahier des charges seront mis en place pour encadrer le fonctionnement de ces jardins qui doivent rester esthétiques tout en permettant aux passionnés de jardinage de se livrer à leur hobby favori.

La concertation aura lieu entre les membres du CCAS et les personnes intéressées dès la fin de l'été.

Les dossiers communaux en cours

L'ancien et le nouveau cimetière

Les travaux de restructuration de l'ancien cimetière se sont poursuivis par la restauration d'un certain nombre de tombes, reprises par la Commune et que la valeur artistique ou historique justifiait. C'est l'entreprise "Sentiers" qui a été chargée de ce travail et chacun pourra admirer la qualité du résultat. A l'automne, les travaux se poursuivront par la mise en place d'un décor végétal visant à faire cohabiter de façon harmonieuse les tombes anciennes avec les plus récen-

Par ailleurs, un ossuaire, rendu obligatoire par la nouvelle législation a été mis en place dans le carré n°1



les tombes rénovées

« Salle des associations »



Les employés communaux ont terminé l'aménagement de cette salle inutilisée depuis de nombreuses années. D'une surface de 30 m2, elle est équipée d'un chauffage électrique, d'un WC et de trois placards tandis qu'elle est bien mise en valeur par son parquet bois vitrifié.

Cette salle est donc maintenant à la disposition des associations qui souhaitent s'y réunir ou y réaliser des activités. C'est ainsi que dès la rentrée prochaine des cours de Yoga devraient y être organisés en semaine tandis que les Courlis devraient l'utiliser pour se retrouver tous les lundis après midi laissant l'autre salle disponible pour l'école de musique.

Par ailleurs le conseil municipal a demandé au Conseil Général, dans le cadre du plan de relance, une subvention exceptionnelle pour un ravalement des façades du bâtiment. Cette opération permettra d'améliorer l'esthétique de ce bâtiment communal bien terne.

Vue de la salle



Photos A. Idée

Le comité consultatif fleurissement

Le projet de planter une vigne au carrefour de la route de Langres et de celle de Brétigny s'est concrétisé en avril dernier. Un petit vignoble de 36 pieds, bordé de rosiers comme le veut la tradition sera complété par des boules

de buis. Clin d'œil au passé viticole de notre village un pressoir complètera le décor en compagnie d'un pin sylvestre. Rosiers rouges, lavandes, évonimus argenté et berbéris pourpres ourlent le bas du coteau du cimetière dont l'escalier et le mur seront végétalisés à l'automne.

Certaines jardinières ont été supprimées, d'autres regroupées. Un parterre a pris place à l'entrée sud du village, il sera complété par des bordure de la zone artisanale ont été remplacés. Deux projets sont encore à l'étude : le réaménagement du square de la Charme et de celui de la rue Charles Tissot.

Cet effort d'embellissement de la commune

n'aurait été possible sans l'aide efficace des membres du Comité de fleurissement qui en plus du travail en réunion, ont participé activement aux plantations et à l'entretien. et en particulier madame Gendre attentive aux plates bandes de la com-

mune comme elle l'est des siennes.

Merci aussi à toutes les personnes qui ont donné des plantes et à celles qui ont accueilli une jardinière devant leur maison et ont proposé de l'entretenir pendant la belle saison.

plantes vivaces. Les érables manquants en

Les membres « élus » :

Christiane Nadisic

Chantal Briquez, Maurice

Les membres non « élus » :

dame Gindre, Denis Mailler

Chebion, Anne-Marie Colombet et

Corinne Chebion, Clément Dumont,

Patrick Dalstein, Edith Gatignol, Ma-



Le résultat des travaux du comité

Terres inondables de la commune, nouvelle zone d'activités commerciales : Révision du PLU

Le conseil municipal a engagé en début d'année deux procédures de révisions simplifiées de son Plan Local d'Urbanisme. L'une vise à corriger le PLU actuel vis-à-vis de la prise en compte du risque d'inondation de Norges Le Bas, l'autre doit permettre l'implantation d'une superette en entrée de village coté Dijon.

Nous vous avions présenté dans le précédent numéro les grandes lignes des études d'inondabilité menées par la commune sur tout le secteur de Norges Le Bas. Ces études maintenant finalisées sont d'ailleurs confortées par d'autres études réalisées par la DDE. Le dossier est actuellement soumis au SCOT du dijonnais pour y recueillir son avis.

Cela fera ensuite l'objet d'une réunion publique en septembre prochain permettant ainsi de présenter les résultats des études et le projet de modification du PLU à l'ensemble des habitants concernés.

Puis une enquête publique sera réalisée de fin septembre à fin octobre, le commissaire enquêteur donnant alors son avis à la commune qui pourra ainsi réviser son PLU. Parallèlement la municipalité fait aussi avancer le dossier de la révision simplifiée pour l'implantation d'une superette. Là aussi le dossier est en cours d'instruction au SCOT et fera l'objet d'une enquête publique en même temps que pour la révision du PLU sur les terrains inondables.

La municipalité gère ce dossier en collaboration avec une grande enseigne nationale qui espère pouvoir déposer une demande de permis de construire dès la fin de cette année. Cette superette aurait une surface commerciale de 750M2 ce qui devrait permettre de couvrir toute l'offre alimentaire à des prix comparables à ceux des hypermarchés.

Cette superette souhaite de plus s'équiper d'une petite station service, mais cela fera l'objet d'une procédure ultérieure car le syndicat des eaux a lancé des études pour modifier le périmètre de protection du captage de Norges ce qui pourrait avoir un impact sur les mesures de protection à prendre pour l'implantation de cette station service.

Le domaine des Antonins

Pour faire suite au dernier bulletin municipal, nous pouvons vous confirmer que le permis de construire a été accordé à la société Espace 2 pour la réalisation d'une résidence dédiée aux personnes âgées (il est d'ailleurs affiché depuis quelques mois sur le terrain).

Néanmoins la conjoncture ne facilite pas la mise en vente de ce projet et la société Espace 2, difficile à contacter, semble rencontrer des difficultés économiques. Dans ce contexte la mairie est intervenue vis-à-vis de la sécurisation de ce terrain...Affaire à suivre.

Les nouveaux dossiers communaux

Le projet « cœur de village »

La restauration de l'ancien presbytère fait partie des dossiers dont s'est emparé le conseil municipal. Ce bâtiment est en très mauvais état mais sa structure semble saine, idéalement placé au cœur de la commune il bénéficie d'un superbe jardin et d'une vue imprenable sur la source.

Notre objectif est donc de le restaurer au profit de logements, sans doute 2. Ces travaux seront inévitablement très coûteux puisqu'ils sont estimés aujourd'hui entre 150 et 200 K€. Heureusement le Conseil Régional a mis en place un programme d'aide aux communes qui souhaitent augmenter leur parc de logement locatif, ce programme s'appelle « cœur de village ».

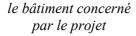
Pour faciliter le projet de restauration du presbytère, le conseil municipal a donc décidé d'adhérer à « Cœur de Village ». La première étape est déjà en cours puisque nous avons lancé une consultation pour choisir un architecte/ urbaniste/paysagiste qui fera une étude préalable des caractéristiques de notre commune. Cette étude, subventionnée à 80%, est indispensable pour pouvoir bénéficier des subventions ultérieures. C'est donc en 2010 ou 2011 que nous rentrerons plus dans le détail du dossier avec la désignation d'un architecte en charge cette fois de faire faire les travaux. D'ici là nous devrons décider comment réaménager l'ensemble de ces locaux en logements.

Mais « Cœur de Village » ne s'arrête pas au presbytère! Le programme du Conseil Régional va aussi nous permettre de bénéficier d'aides substantielles pour le réaménagement du terrain de la source. En effet la commune a acquis en mai dernier la peupleraie qui jouxte la source. Ce terrain de près de 4ha va de la route de Dijon jusqu'au chemin des Naizoirs et doit nous permettre au moins sur la partie proche de la source de réaliser un aménagement qui en confortera le rôle de lieu d'animation et de rassemblement.

Sont envisagés notamment un terrain multiactivités, une aire pour la pétanque, des jeux pour enfants...

Ce projet pourra renforcer encore l'attractivité de notre commune et permettra de créer un lieu où chacun, jeunes et moins jeunes, peut se retrouver aux beaux jours.

La seule ombre au tableau est à rechercher du coté des finances! En effet avec l'achat du terrain rue du château d'eau la commune à un taux d'endettement critique et ne pourra donc pas avoir recours à l'emprunt pour financer ces travaux. Or malgré les subventions, ceux-ci sont estimés à plusieurs centaines de milliers d'euros.





Le rond point de la RD974

Ce projet de rond point a été initié par l'Etat (DDE) depuis plusieurs années alors que l'axe Dijon/Til Châtel était encore une nationale (RN74). Depuis le transfert de cette route nationale au Département, le Conseil Général a décidé de maintenir ce projet pour des raisons de sécurité.

C'est donc en 2010 que cet aménagement devrai voir le jour permettant ainsi de sécuriser l'entrée et la sortie de Norges. Ce rond point sera couplé à l'aménagement de l'accès à la communauté Emmaüs. Ces deux secteurs sont en effet très accidentogènes.

C'est près de 600 000€ qui seront investis par le Conseil Général dans la réalisation de ce giratoire et dans l'implantation d'un tournez à gauche permettant ainsi d'accéder au site de la communauté depuis la direction Langres Dijon. (Cet accès est actuellement interdit). Les véhicules sortant de la communauté Emmaüs devront quant à eux toujours prendre la direction de Langres. Le rond point devra leur permettre de retrouver aisément la bonne direction!

Ces travaux devraient être lancés au printemps prochain avec évidemment quelques perturbations pour la circulation mais c'est pour la bonne cause!

Ce rond point est aussi un facteur d'attractivité important pour la superette que nous espérons voir s'implanter à proximité en 2010 également. Ci-dessous vous trouverez une image de synthèse de l'aménagement proposé. Le palmier sert de point de repère!



Le rond point aura le même diamètre que celui de Valmy afin de rester compatible avec les transports exceptionnels

La rénovation des voiries



L'entretien des routes situées dans le périmètre de la commune de Norges incombe à plusieurs gestionnaires. Les voies communales, représentant environ 8,4km, sont entretenues par la commune (environ 6,5km) ainsi que par la Communauté de Communes (pour les voies d'intérêt communautaire). Les routes départementales 28A (passant devant la mairie) et 105 (route de Savigny et route

de Dijon) sont à la charge du Conseil Général.

Les travaux qui devraient être engagés cette année par la commune visent à effectuer des réparations localisées avec la technique dite du répandage mixte automatique (RMA) ou Point A Temps Automatique (PATA). Ceci consiste à répandre localement de la « colle » (bitume) sur la chaussée puis à recouvrir de gravillons. Pour que les cailloux adhèrent à la chaussée il est nécessaire de laisser les véhicules circuler sur ces réparations. Les gravillons n'étant à terme pas tous « collés » (phénomène normal appelé rejet) l'usager de la route doit rester vigilant et rouler prudemment en respectant la signalisation temporaire de chantier. Cette technique reste une alternative efficace pour préserver le patrimoine routier, les rénovations complètes de chaussées étant extrêmement coûteuses. La municipalité a décidé de se lancer dans un programme systématique d'entretien de ses voiries afin, à terme, de diminuer le coût de ces opérations, ce qui permettra d'engager un programme de réparations plus importantes sur des voiries spécifiques (lotissement des rosières, du Val de Norges, de la Voie Romaine, de la Route de Messigny...).



Les informations diverses

La bibliothèque

Ce sont Simone Chanet et Annie Guillemard qui, dans le cadre de Norges-Animation, ont créé une section bibliothèque. Les années passent, la bibliothèque devenue communale, traverse la rue pour s'installer dans le complexe communal. Trente ans après, le prêt de livres et de CD est assuré par une équipe de 9 bibliothécaires dont Madame Chanet fait toujours partie.

Trente ans ce n'est pas rien, et comment fêter cet anniversaire si ce n'est en feuilletant le grand livre du souvenir et se remémorer les évènements qui ont marqué ces trois décennies.

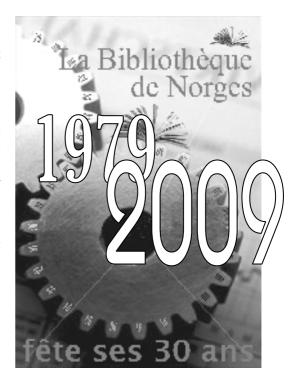
Pour retrouver ces moments importants, tant au niveau mondial, qu'au niveau régional les bibliothécaires ont fouillé dans leur archives personnelles, dans celles de la commune et dans celles du Bien public. Les domaines de la littérature de la musique et du cinéma ont été également explorés. Chaque mois une décennie était balayée et l'ensemble a donné lieu à une grande exposition. Montée dans la salle des fêtes pour fêter cet anniversaire, elle a été considérablement enrichie par la présence de Michelle Reverbel. Cette "éveilleuse d'écriture" a animé un atelier tout au long du dimanche 29 mars et présenté au public venu nombreux, son étonnante collection d'encriers et de plumes.

Contact E-mail: bibliotheque.norges@laposte.net

La bibliothèque est ouverte à toute personne de la Communauté de Communes :

le mercredi de 16H45 à 18H45, le jeudi de 9H30 à 11H, le vendredi de 18 à 19H, et le samedi de 13H30 à 15H

Elle se trouve au premier étage de la mairie, accès par la gauche du bâtiment.

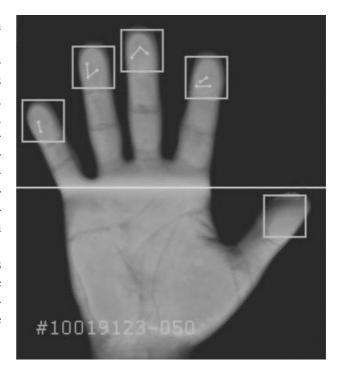


Le passeport biométrique

Le passeport biométrique est entré en vigueur le 18 juin dernier.

Depuis cette date, vous devez déposer votre demande auprès des services d'une des vingt communes suivantes: Auxonne, Chenôve, Chevigny Saint Sauveur, Dijon, Fontaine-lès-Dijon, Is sur tille, Mirebeausur-Bèze, Quetigny, Saint-Seine-L'Abbaye, Sombernon, Talant, Arnay-le-Duc, Beaune, Liernais, Nuits-Saint-Georges, Seurre, Baigneux-les-Juifs, Châtillon sur Seine, Montbard, Semur en Auxois.

Votre passeport vous sera également remis par la mairie où vous avez déposé votre demande. Toute demande de renseignements complémentaires peut être sollicitée auprès d'une de ces mairies.



A Fontaine-lès-Dijon, afin d'éviter trop d'attente (30 min pour la numérisation d'un dossier), il est conseillé de prendre rendez-vous au 03 80 58 40 87.

Coût d'un passeport pour un majeur : (validité 10 ans)

- 89 € si vous ne fournissez pas les photos (possibilité d'être photographié lors du dépôt de la demande).
- 88 € si vous fournissez les photos

Coût d'un passeport pour un mineur :

- moins de 15 ans (validité 5 ans): 20 € si vous ne fournissez pas les photos

19 € si vous fournissez les photos

- mineur de 15 à 18 ans (validité 5 ans) 45 € si vous ne fournissez pas les photos

44 € si vous fournissez les photos.

L'imprimé CERFA et la liste des pièces à fournir sont disponibles à la mairie de Norges.

Le parcours administratif

DÉCLARATION DE NAISSANCE

Se fait à la mairie du lieu de naissance Pièces à fournir :

- Une carte d'identité
- Le certificat du praticien
- Le livret de famille s'il en existe un

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

documents à fournir :

- Une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
- Livret de famille pour faire figurer le nom du conjoint si indication de la mention épouse.
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture de téléphone, d'eau, d'électricité...)
- carte d'identité périmée ou en cas de vol ou de perte la déclaration de vol ou de perte
- Deux photos identiques (format 35/45mm, couleur ou noir et blanc). Les directives administratives étant très précises, le mieux est de s'adresser à un photographe professionnel.

La présence du demandeur, adulte ou enfant quelque soit son âge, est obligatoire.

Cas d'un enfant mineur dont les parents sont divorcés, fournir en plus :

- une copie du jugement de divorce
- une attestation du parent demandeur certifiant que le jugement n'a pas fait l'objet d'instance modificative La carte nationale d'identité nationale est valable 10 ans

RECENSEMENT DANS LE CADRE DU SERVICE NATIONAL

Les jeunes gens et les jeunes filles sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la date du mois suivant en se présentant en mairie munis d'une pièce d'identité et du livret de famille de leurs parents. L'attestation qui leur sera alors remise est nécessaire pour la constitution des dossiers d'examen, de concours, de permis de conduire, etc

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE

Les démarches dépendent du lieu de naissance **Demandeur né en métropole** : mairie du lieu de naissance

Demandeur français né à l'étranger ou demandeur né à l'étranger et ayant acquis la nationalité française:

- Par courrier : Service central de État Civil 44941 NANTES CEDEX 9
- Par internet : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-formulaires 831/etat-civil 3106/ 67184.html
- Par télécopie au numéro suivant : 02 51 77 36 99
- Par minitel : taper 3615 code SCEC puis touche envoi

Demandeur né dans un département ou territoire d'Outre-mer : mairie du lieu de naissance ou Ministère de l'Outre-mer Service de l'Etat civil 27 rue Oudinot 75700 PARIS

Dans la demande préciser le nom de famille, les prénoms, les dates et lieu de naissance, nom et prénom du père, nom de naissance et prénoms de la mère ainsi que l'adresse personnelle pour l'expédition de l'acte.

VOYAGES SCOLAIRES - AUTORISA-TION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Pendant le dernier trimestre de l'année scolaire, vos enfants partent souvent en voyage avec leur classe. Naturellement, ils seront munis de leur carte nationale d'identité en cours de validité mais s'ils sont mineurs, ils doivent aussi pouvoir présenter une autorisation de sortie de territoire.

Cette autorisation est à demander à la mairie par un des deux parents qui devra présenter le livret de famille, sa carte d'identité et celle de l'enfant. En cas de divorce des parents une photocopie du jugement leur sera demandée. Cette autorisation leur sera remise immédiatement, les parents en précisent la durée qui ne peut excéder une année.

JUSTIFICATIF DE DOMICILE (CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT) - CAS PARTICULIER

Si le demandeur est hébergé, il doit produire :

- un justificatif d'identité au nom de l'hébergeant
- un justificatif de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant
- une lettre de l'hébergeant certifiant que le demandeur habite chez lui depuis plus de 3 mois.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLEC-TORALES

Les demandes d'inscription sur la liste électorales doivent être faites en mairie entre le 1er septembre et le 31 décembre pour le 1er mars de l'année suivante. Il suffit de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité de téléphone etc.).

P.A.C.S.

Le Pacs (PActe Civil de Solidarité) est un contrat d'union passé entre deux personnes de sexe identique ou non entre lesquelles il n'existe aucun lien de parenté ou d'alliance.

La démarche est à accomplir au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence qui indiquera les pièces à fournir. Parmi ces pièces figure une convention de Pacs qui engagera les deux partenaires sur les modalités de leur vie future.

Mieux vaut prendre rendez-vous avec un notaire ou un avocat pour établir le contenu de cette convention.

PIECES A FOURNIR POUR UN MARIAGE

Chaque futur époux doit fournir:

- La feuille de renseignements fournie par la mairie dûment remplie
- Un extrait d'acte de naissance délivré depuis moins de 3 mois à la date du mariage
- Une attestation certifiant sur l'honneur de l'indication de leur domicile
- La liste des témoins majeurs (joindre une photocopie de la carte d'identité)
- Un certificat du notaire s'il a été fait un contrat de mariage

Cas particuliers

Futur marié étranger : se renseigner auprès du secrétariat de mairie.

Futurs mariés mineurs : fournir le consentement de leurs pères et mères

Veuf ou veuve : fournir un acte de décès du conjoint

Divorcé(e) : un extrait de naissance avec mention du divorce

EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE

à retirer à la Mairie du lieu de mariage

Préciser la date du mariage et les noms et prénoms des conjoints.

PASSEPORT

Documents à fournir

- Une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
- Livret de famille pour faire figurer le nom du conjoint si indication de la mention épouse
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture de téléphone, d'eau, d'électricité...)*
- Deux photos identiques (format 35/45mm). Les directives administratives étant très précises, le mieux est de s'adresser à un photographe professionnel.
- Le passeport périmé
- Un timbre fiscal de 88€ pour les adultes, de 44€ pour les enfants de 15 ans et plus et de 19€ pour les mineurs de moins de 15 ans.

Les enfants même mineurs doivent avoir leur passeport individuel, il n'est plus possible d'inscrire les enfants sur le passeport de l'un des deux parents,

Cas d'un enfant mineur dont le parents sont divorcés, fournir en plus:

- une copie du jugement de divorce
- une attestation du parent demandeur certifiant que le jugement n'a pas fait l'objet d'instance modificative

Le passeport est valable 10 ans pour une personne majeure, 5 ans pour un mineur

CHANGEMENT DE DOMICILE

Il est demandé aux personnes qui quittent la commune de communiquer au secrétariat de mairie leur nouvelle adresse.

Les nouveaux habitants sont invités à venir se faire inscrire le plus tôt possible.

EXTRAIT D'ACTE DE DECES

Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt

Préciser les noms et prénoms du défunt ainsi que la date du décès.

DECLARATION DE DECES

Se fait à la mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir:

- Le livret de famille
- Le certificat de décès établi par un médecin

Les assistantes maternelles

nom	prénom	adresse	tel
BLAU CORTES	Maria Joséphine	7, impasse de la Bergerie	03 80 76 59 41 port 06 21 15 44 66
BORNEL/BOBILLOT	Véronique	10, lotissement des Antonins	03 80 35 52 21
FROMONT	Isabelle	39, route de Langres	03 80 35 52 50 port 06 65 41 66 29
GALLIMARD	Carole	3, impasse en Brise Jambe	03 80 35 50 73
JANSEN	Véronique	4, bis voie Romaine	03 80 35 52 25
LAPREVOTTE	Patricia	11, rue Charles Tissot	09 66 40 90 16
PERY	Carine	24, rue de Lilas	03 80 76 59 10

Informations utiles

⇒ Santé urgences

Pompiers tel 18, depuis portable 112

SAMU tel 15

SOS Mains

03 80 55 55 55 1 rue Créots 21121 FONTAINE LES DIJON **SOS medecins** 36 24 4 impasse Prosper Gallois 21300 CHENOVE

C.H.U Hôpital Général

3 rue Faubourg Raines 21000 DIJON 03 80 29 30 31 http://www.chu-dijon.fr/

⇒ Déchets

déchèteries

La communauté Emmaüs de Norges gère les deux déchetteries de Norges et de St Julien pour le compte de la Communauté de Commune du Val de Norge.

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Ordure ménagères et tri sélectif

Ramassage le mardi

Semaines paires : caissettes bleue et

jaune

Semaines impaires : caissettes verte

et jaune

Horaires	ETE	HIVER		
d'ouvertures	1er avr - 30 sept	1er oct- 30 mars		
Déchèterie SAINT-JULIEN				
Lundi	9h-12h	9h-12h		
Mercredi	15h-18h	14h-17h		
Samedi	9h-12h	9h-12h		
	14h-19h	14h-17h		
Déchèterie NORGES - LA- VILLE				
Lundi	15h-18h	14h-17h		
Mercredi	9h-12h	9h-12h		
Samedi	9h-12h	9h-12h		
	14h-19h	14h-17h		

Encombrants

Le ramassage des OBJETS ENCOMBRANTS s'effectue désormais gratuitement après prise de RENDEZ-VOUS par les habitants au SERVICE DEBARRAS de la Communauté EMMAUS

tel: 03.80.23.80.11



⇒ Réseaux

Eau potable

Lyonnaise des Eaux Centre relation clientèle 12 bd Dr Jean Veillet - BP 26629 21066 Dijon cedex du lundi au vendredi 8h-19h samedi 8h-13h

tel: 0810374374

Urgences tel: 0810874874

Assainissement (eaux usées)

S.A. Bertrand 32 avenue Gambetta 89000 Auxerre pour toute intervention (24h/24 - 7j/7) tel 06 26 61 65 43





THE DRICK FIRST AUDISTRIBUTION DANCE Electricité - Gaz

EDF GDF: unité d'exploitation

65, rue de Longvic

BP 129

21004 Dijon cedex

Dépannage électricité (24h/24 - 7j/7)

tel: 0 810 333 021

Client particulier (gestion des contrats EDF)

tel: 0 810 040 333

Dépannage gaz (24h/24 - 7j/7)

tel: 0810433021

Client particulier (gestion des contrats GDF)

tel: 0 810 800 801

⇒ Divers

Correspondant du Bien Public

Alain Thiry

tel: 03 80 35 52 27

Cantine Garderie:

tel: 03 80 33 47 43

Répondeur

École de Norges

Maternelle et primaire 03 80 35 70 19

Centre de loisirs

UFCV Bourgogne 29, rue J.B. Baudin 21000 Dijon tel: 03.81.52.56.80

fax: 03.80.65.21.77

Gendarmerie

Brigade de Messigny et Vantoux Allée des Chenevières 21380 Messigny et Vantoux tel 03 80 44 90 31 urgence le 17

SPA chenil refuge de jouvence

Route de Val Suzon tel: 03 80 35 40 04

Alertes METEO

répondeur 08 92 68 02 21 ou 32 50 site http://www.meteofrance.com

La Poste

rue des Ecoles 21490 RUFFEY LES ECHIREY tel 03 80 10 31 14 fax 03 80 10 31 12

heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:

9h-12h, 15h-17h (dernière levée 16h45) Mercredi: 15h-17h (dernière levée 16h45) Samedi: 9h-12h (dernière levée 12h) levées des boites aux lettres à Norges : 9h (route de Langre, Mairie, Voie Romaine)

Agenda des associations

juillet

- L'association Saint Vallier vous propose la visite de l'église.
- Marche d'été avec pique-nique pour les adhérents des Courlis de la Norge.

août

- Reprise des entraı̂nements seniors pour les footballeurs de la SJVN
- Stage gratuit ouvert à tous pour les enfants nés entre 1993 et 2004, au stade de St Julien organisé par les footballeurs de la SJVN.

septembre

- Voyage dans l'Yonne avec visite de la carrière souterraine d'Aubigny et le chantier de Guedelon pour les adhérents des **Courlis de la Norge**.
- Vide grenier organisé par Norges Animation.
- Journées du patrimoine de 15h à 19h, visite libre ou guidée par l'association Saint Vallier.

novembre

- Marche nocturne qui se terminera par une soirée pâtes pour les adhérents des Courlis de la Norge.
- Spectacle de Noël ("A la recherche du Prince Perdu" par la compagnie LGK) organisé par Norges Animation.

décembre

Téléthon organisé par Norges Animation.

